

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Procès-Verbal de la séance du 13 septembre 2019

DATE DE CONVOCATION : 06.09.2019	L'an deux mille dix-neuf, Le treize septembre à vingt heures,
DATE D’AFFICHAGE : 06.09.2019	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Claude RIGOLÉ.
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE 14	Etaient Présents : AILLET Louis, BREHINIER Henri, BROCHARD Gwénaëlle, COLLET Céline, GUILLOTIN Sylvie, LA DROITTE Paul, LEBORGNE Régine, LETORT Bernard, NEUTE Françoise et ROBISSOUT Josiane.
PRÉSENTS 11	
VOTANTS 13	Excusés : BOUAN Chantal (procuration à ROBISSOUT Josiane), DAUNAY Loïc (procuration à NEUTE Françoise) et MENIER Mireille. Secrétaire de séance : COLLET Céline

PROCES-VERBAL REUNION DU 4 JUILLET 2019

Accepté à l'unanimité.

Compte rendu des réunions Dinan Agglomération

Conseil communautaire du 22 juillet 2019 :

- PLUi : le 25 mars, bilan de concertation et arrêt du projet du plan local d'urbanisme. Le PLUi est toujours en cours. L'enquête publique se termine le 20 septembre.
- Le SCOT doit être mis en conformité en fonction de la loi ELAN avec renommage des hameaux sur les communes en loi littoral, en fonction du nombre de constructions sur un même secteur.
- Transport scolaire : confirmation de la reprise par Dinan Agglomération.
- Le fond de concours 2019/2020 : le montant global est de 468 000 €. 5 000 € ont été alloués à St Lormel pour le terrain de jeux.

Compte rendu commissions communales

Commission affaires scolaires :

Un compte rendu a été envoyé par mail à tous les conseillers.

Maintien des effectifs des agents à l'école. Effectif des élèves en progression avec 86 élèves cette année.

Suite aux travaux acoustiques, l'amélioration du confort est constatée depuis la rentrée. Le dossier qualité de l'air est clos. Le site de l'école est désormais complètement fermé pendant les cours. Un principe de bon de prêt de vêtements a été mis en place au niveau du vestiaire en cas de change. Les peintures extérieures au sol et sur les structures ont été refaites.

PARTICIPATION COMMUNALE PROTECTION SOCIALE PREVOYANCE

Monsieur le Maire rappelle que la commune dans sa délibération 2012.53 du 7 novembre 2012 a fait le choix de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents titulaires pour le risque prévoyance, conformément au décret n° 2011.1474 du 8 novembre 2011.

Seuls sont éligibles à cette participation les contrats et règlements en matière de prévoyance remplissant la condition de solidarité entre les bénéficiaires, actifs ou retraités, attestée par la délivrance d'un label dans les conditions prévues issues du décret 2011.1474.

Monsieur le Maire propose de revaloriser le montant de cette participation actuellement de 5 € à 8 € mensuel.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Fixe à 8 € mensuel par agent le montant de la participation qui pourra être revalorisée par une nouvelle délibération du conseil ;**
- **Dit que cette participation de 8 € sera calculée au prorata du temps de travail pour les agents à temps non complets ;**
- **Décide de verser cette participation revalorisée à compter du 1^{er} octobre 2019 pour tout agent souscrivant un contrat prévoyance labellisé.**

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET COMMUNAL

Mr le Maire propose au conseil de procéder à quelques décisions modificatives du budget communal 2019 afin de réajuster certaines recettes et dépenses non prévues lors du vote du budget primitif 2019.

Ajustement dépenses de personnel / Matériel de voirie – recettes taxes add. / FPIC / Amendes de police
--

Fonctionnement

Dépenses

6411 + 10 579 € (personnel titulaire)
6413 - 6 000 € (personnel non titulaire)

Total + 4 579 €

Investissement

Dépenses

21578 + 1 071 € (Matériel de voirie)

Total + 1 071 €

Recettes

73223 + 2385 € (FPIC)
7381 + 2194 € (taxes add)

Total + 4 579 €

Recettes

1342 + 1 071 € (amendes de police)

Total + 1 071 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Vote les décisions modificatives, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.**

ADMISSIONS EN NON VALEUR

Le Trésor Public nous a transmis les états des demandes d'admission en non-valeur d'un montant de 180.62 € sur le budget communal. Par conséquent, le comptable nous demande d'éteindre les créances suivantes :

- Rôle titre 711268580015/2017 pour un montant de 49.61 € (assainissement)
- Rôle titre 711268520015/2015 pour un montant de 131.01 € (assainissement)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Accepte d'admettre en non-valeur les créances énoncées ci-dessus d'un montant de 180.62 € sur le budget communal.**

TRAVAUX CIMETIERE : OSSUAIRE, COLUMBARIUM, CAVURNES

Le projet d'extension du columbarium, de création d'un espace cavurnes et d'un nouvel ossuaire a fait l'objet de demandes de devis.

Deux entreprises ont effectué une visite sur les lieux et nous ont transmis leur proposition.

Entreprise LETORT (Ploubalay)

- Cavurne

Fourniture et pose d'un cavurne en béton armé avec visserie inox pouvant contenir 4 urnes de 22 cm de diamètre. Dimensions extérieures 58x58xH45cm. Couvercle épaisseur de 3,5 cm.

290 € TTC l'unité soit 1160 € TTC les 4 cavurnes

- Columbarium

Fourniture et pose de 2 columbariums 3 cases séparées pouvant contenir 2 urnes de 18 cm de diamètre, en granit Rose Karina. Creusement, coffrage et coulage de 2 dalles en béton armé aux dimensions du columbarium.

3300 € TTC

- Ossuaire

Fourniture et pose d'un ossuaire de 5,37 m3. Livré avec étagères intérieures. Trappe centrée avec rebord et ferrures incluses. Echelle non fournie.

4390 € TTC

Projet total de 8850 € TTC.

Entreprise PFG (Dinan)

- Cavurne

4 cavurnes en 60x60 cm avec dalles granit en 80x80 cm en 5 épaisseurs en rose de la clarté polie.

Contenance jusqu'à 3 urnes par cavurne.

1839.98 € TTC

- Columbarium

Columbarium linéa 5 cases 3 pieds contenant 1 case chacun et 2 cases superposées. Pieds et cases en rose de la clarté. Portes en noir en poli. Les déplacements du banc et du pupitre de la mémoire offerts. Contenance jusqu'à 3 urnes par case.

4400 € TTC

- Ossuaire

1 ossuaire de 5m3. Modèle semblable à l'existant avec étagères et porte en inox.

1900 € TTC

Projet total de 8139.98 € TTC.

Il est demandé l'avis du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Accepte le projet de l'entreprise PFG pour un montant total de 8139.98 € TTC.**

A l'issu du vote, il est signalé par Bernard LETORT que les joints intérieurs du mur du cimetière sont à entretenir.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2018

Le rapport a été établi par le Syndicat d'eau des Frémur avec l'aide de la S.A.U.R., exploitant en affermage du réseau d'eau potable. Le Syndicat regroupe 23 communes. Ce rapport 2018 concerne uniquement le service Ex Frémur soit 11 communes pour une consommation annuelle de 1 408 726 m³ soit une hausse de 7,20% par rapport à 2017. La consommation moyenne par abonnement domestique est de 75 m³ pour 2018 (75 m³ en 2017).

En 2018, les abonnés sont au nombre de 12 278. Soit une augmentation de 2.62% par rapport à 2017.

Les analyses sont conformes.

Le réseau est considéré en bon état avec un taux de rendement de distribution de 89%.

Le rapport est consultable en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **prend acte du rapport qui n'appelle aucune observation particulière.**

INFORMATIONS DIVERSES

- Ecole de danse : un permis de construire pour l'aménagement de salles de danse à la ZA les Vergers a été accordé. La salle polyvalente a été demandée pour les mardis soir à partir de 18h sauf si autres réservations, le temps des travaux.
- Proposition de candidature de la commune pour l'organisation d'une balade thermique : un mail va être envoyé à tous les conseillers. La balade est organisée par Dinan Agglomération.
- Concession de gaz naturel à St Lormel - Chiffres clés 2018 : le rapport est disponible en mairie.
- Conventions pour les chemins de randonnées : toutes les conventions sont signées après 6 ans de travail.
- L'épicerie « Lormel Petit Marché » est ouverte depuis le 12 août.
- Une demande d'achat de l'ensemble des locaux (habitation, bar et dépendances) a été formulée par Mr Charlemagne., actuel locataire La commune ne souhaite pas se défaire de son patrimoine et de son commerce.
- La réflexion a été faite concernant les mégots de cigarettes qui sont jetés sur la route et les trottoirs au niveau des commerces.

- Peupliers le long de la route de Dinard : L'entreprise MEHEU Espaces Verts viendra abattre 6 peupliers avec une nacelle. L'intervention est prévue pour le mois d'octobre pour un coût de 2256 € TTC.
- Le chemin au Tertre a été comblé (trous de blaireaux).
- Etat des fossés au Guenbosq et à la Croix : les talus sont pleins d'herbe et doivent être taillés.
- Recensement de la population : la commune recherche deux recenseurs. Une formation INSEE est nécessaire et prévue début janvier. Un choix est à délibérer avant la fin de l'année. Une information dans le Réveil a été effectuée. Une autre est à prévoir.
- Réunion les Costières du 11 septembre : la station va être changée. Le chantier doit commencer le 30 septembre et se terminer le 1^{er} novembre 2019.
- Terrain de boules la Madeleine : vu qu'il n'est pas utilisé, il est proposé de le remettre en herbe, voire en place de parking. Une réflexion concernant le marquage au sol est à étudier à l'entrée du lotissement.
- Bruits sonores : l'utilisation d'appareils bruyants le dimanche matin bien avant 10h n'est pas tolérée. Les intentions de mini feux d'artifice privés sont à signaler en mairie.
- Il est demandé que chacun entretienne les haies (ronces) qui bordent les trottoirs, notamment au Vieux Bourg.
- Transport SITS est devenu « Dinamo scolaire » depuis le 1^{er} août 2019.
- Travaux de voirie : les travaux sont finis à Fromentel, Chantepie (une partie) et la Clôture. Des travaux sont encore en cours à Chantepie et le Fresne.
- Travaux SDE (Syndicat Départemental d'Énergie) : les travaux d'éclairage public sont presque finis.
- Avenant du camping : 5 – 6 personnes n'ont toujours pas régularisé l'avenant concernant la prestation de ramassage des ordures ménagères. Des mises en demeure vont être effectuées avec non renouvellement du bail si pas d'acceptation de l'avenant.
- Bibliothèque d'école : Dans le cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, le Ministère de l'Éducation Nationale a souhaité encourager l'implantation ou la redynamisation d'espaces dédiés spécifiquement à la lecture dans les écoles particulièrement dans celles éloignées d'une bibliothèque dont les élèves ne peuvent avoir accès quotidiennement aux livres.
A cette fin, un plan pluriannuel a été lancé en 2018. Dans la campagne programmée pour la rentrée 2019, notre école s'est avérée remplir les conditions pour pouvoir bénéficier d'une subvention pour renouveler et enrichir sa bibliothèque.

La commission d'attribution, qui s'est réunie le 9 juillet dernier, a décidé de nous allouer pour notre école la somme de 1650 € au titre du financement de l'État, la commune ayant pris l'engagement de compléter ces moyens attribués à hauteur de 1000 € maxi sur son budget 2020.

- Sécurisation des abords de l'école : outre les marquages au sol qui ont été rafraîchis pour la rentrée, des aménagements supplémentaires seront mis en place pour neutraliser les stationnements sur trottoir de part et d'autre de la sortie rue des Prévayes. Des poteaux sont achetés. Régine LEBORGNE signale à ce sujet que les trottoirs sont souvent occupés par les riverains au niveau des commerces et ne facilitent pas l'accès aux commerces.

- Triathlon Emeraude Events du 13 au 15 septembre : les concurrents de l'épreuve cycliste passeront dimanche entre 10 h – 12 h 30. Une équipe de bénévoles a été constituée par le comité des fêtes pour sécuriser les carrefours de la commune durant le passage. 600 coureurs sont inscrits.
- Journées européennes du patrimoine samedi 21 et dimanche 22 septembre : nouveauté un service de navettes gratuites Dinamo desservent plusieurs sites. A St Lormel : Visite du parc du château de l'Argentaye et exposition de peintures dans l'orangerie. L'entrée au château est payante.
- Pour répondre à de nombreuses interrogations, Claude RIGOLÉ annonce qu'il ne se représentera pas aux élections municipales de 2020.
- Repas des aînés : un rappel est fait sur l'organisation.
- Josiane ROBISSOUT lance une réflexion sur l'utilisation du logo de la commune par des tiers : dans un but commercial ? dans un but non lucratif ? Le logo ne doit pas être utilisé sans autorisation. Une réflexion et une utilisation est à définir : restriction d'objet, restriction dans le temps ... Pour tout projet d'utilisation du logo, une demande doit être faite à la commune.
- Paul LA DROITTE présente l'affiche de l'expo talents et savoir-faire.

QUESTIONS DIVERSES

Bernard LETORT demande des précisions concernant une panne de gaz qui a eu lieu lors de la location de la salle polyvalente cet été. Le détendeur qui était neuf était défectueux et a été changé.

Bernard LETORT demande si une intervention de Christian Outil est prévue sur la toiture de l'église du Vieux Bourg. Il n'est pas prévu d'intervention sur l'église du Vieux Bourg. Les seules interventions actuelles concernent l'église du bourg.

Paul LA DROITE précise que le forum des associations remercie la commune de St Lormel pour sa participation et le prêt de matériel.

Louis AILLET informe que 2 nids de frelons asiatiques ont été détruits au lotissement de la madeleine.

Louis AILLET informe que la végétation devient envahissante au niveau d'une maison abandonnée dans le lotissement de la Madeleine. Des courriers ont déjà été envoyés au propriétaire.

Prochain conseil municipal : vendredi 11 octobre 2019 à 20h
La séance est levée à 22h24.

Claude RIGOLE	Henri BREHINIER	Sylvie GUILLOTIN	Josiane ROBISSOUT	AILLET Louis	BOUAN Chantal <i>Absente</i>	BROCHARD Gwenaëlle
COLLET Céline	DAUNAY Loïc <i>Absent</i>	LA DROITTE Paul	LEBORGNE Régine	LETORT Bernard	MENIER Mireille <i>Absente</i>	NEUTE Françoise